



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Épinal, le 20 mai 2022

Programme "Petites Villes de Demain"

Signature de la convention d'adhésion de la communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges

Yves Séguy, préfet des Vosges, a cosigné le **vendredi 20 mai 2022 à 17h00** dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Bruyères, **la convention cadre "Petites Villes de Demain"** avec la Communauté de commune de Bruyères Vallons des Vosges, des représentants du Conseil général, du Conseil départemental et de la Banque des Territoires régionale.

Les services de l'État dans les Vosges et le Conseil départemental ont engagé dès 2018 une politique partenariale pour accompagner la revitalisation des bourgs-centres.

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, **les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques**, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. **"Petites Villes de Demain" constitue un outil de la relance au service des territoires.**

Les conventions «Petites Villes de demain» formalisent le partenariat des acteurs institutionnels. À cet effet, sont signataires des conventions : les collectivités lauréates (villes et EPCI), le Conseil régional, le Conseil départemental, la Banque des Territoires et l'État (préfet).

Dans les Vosges, ce sont 19 communes qui ont été retenues.
Cela concerne 9 intercommunalités.

Plus d'informations : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr